



Le 16 novembre 2023

**Par SDÉ et courriel**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques  
11<sup>e</sup> étage  
800, boulevard de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [Cardinal.Joelle@hydroquebec.com](mailto:Cardinal.Joelle@hydroquebec.com)

**OBJET : Demande d'approbation des modifications relatives à la méthode de cheminement des coûts pour l'établissement des charges d'exploitation Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité le « Transporteur ») et de distribution d'électricité (le « Distributeur »)**  
**Dossier Régie : R-4235-2023**  
**Notre référence : LTG07403**

---

Chère consœur,

Le Transporteur et le Distributeur (« conjointement HQTD ») souhaitent informer la Régie que, malgré leurs meilleurs efforts, ils ne sont pas en mesure de donner suite à la décision D-2023-129 de la Régie ainsi que de la demande de renseignements n° 3 de la Régie relativement au dossier mentionné en objet dans les délais impartis. En effet, plusieurs vérifications sont encore nécessaires afin de compléter le travail amorcé.

HQTD estiment être en mesure de déposer leurs réponses ce lundi 20 novembre 2023, au plus tard à 16h et demandent donc à la Régie de leur accorder un tel délai.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**  
JC/jl

c.c. : Intervenants